

VALORISER LES SERVICES FOURNIS PAR LES FORÊTS À LA SOCIÉTÉ

Investir dans les services écosystémiques FSC®



**DES FORÊTS™
POUR TOUS
POUR TOUJOURS**

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Les forêts sont au cœur de multiples enjeux. Elles sont sources d'une extraordinaire biodiversité, de facteurs essentiels de régulation du climat, porteuses de valeurs culturelles et émotionnelles, de développement économique et humain.

Pour répondre aux besoins actuels autant qu'à ceux des générations de demain, la gestion doit préserver et favoriser les fonctions et valeurs écologiques, sociales, culturelles et de production des forêts. **Cette gestion responsable des forêts est la raison d'être de FSC® (Forest Stewardship Council®).**

Le gestionnaire forestier a la capacité d'influencer la qualité des services que la forêt offre et dont nous bénéficions. Ces services sont appelés « **services écosystémiques** » et regroupent l'ensemble des bienfaits que nos sociétés retirent de la nature.

Aujourd'hui, seule la fonction de production de bois permet le financement de toutes les opérations réalisées en forêt. Les choix de gestion sont donc parfois très contraints par les impératifs économiques.

Pour assurer une gestion responsable de toutes les fonctions de la forêt, et pas seulement la fonction de production, FSC a donc développé une procédure dont l'objectif est de **soutenir et valoriser les 5 services écosystémiques préservés par les gestionnaires forestiers certifiés FSC.**



CARBONE



EAU



SOLS



BIODIVERSITÉ



SERVICES RÉCRÉATIFS

INVESTIR DANS LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

C'est reconnaître l'importance des **bienfaits que les forêts nous offrent.**

C'est **soutenir les acteurs locaux** impliqués dans la mise en œuvre d'une gestion forestière à forte plus-value environnementale et sociale.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

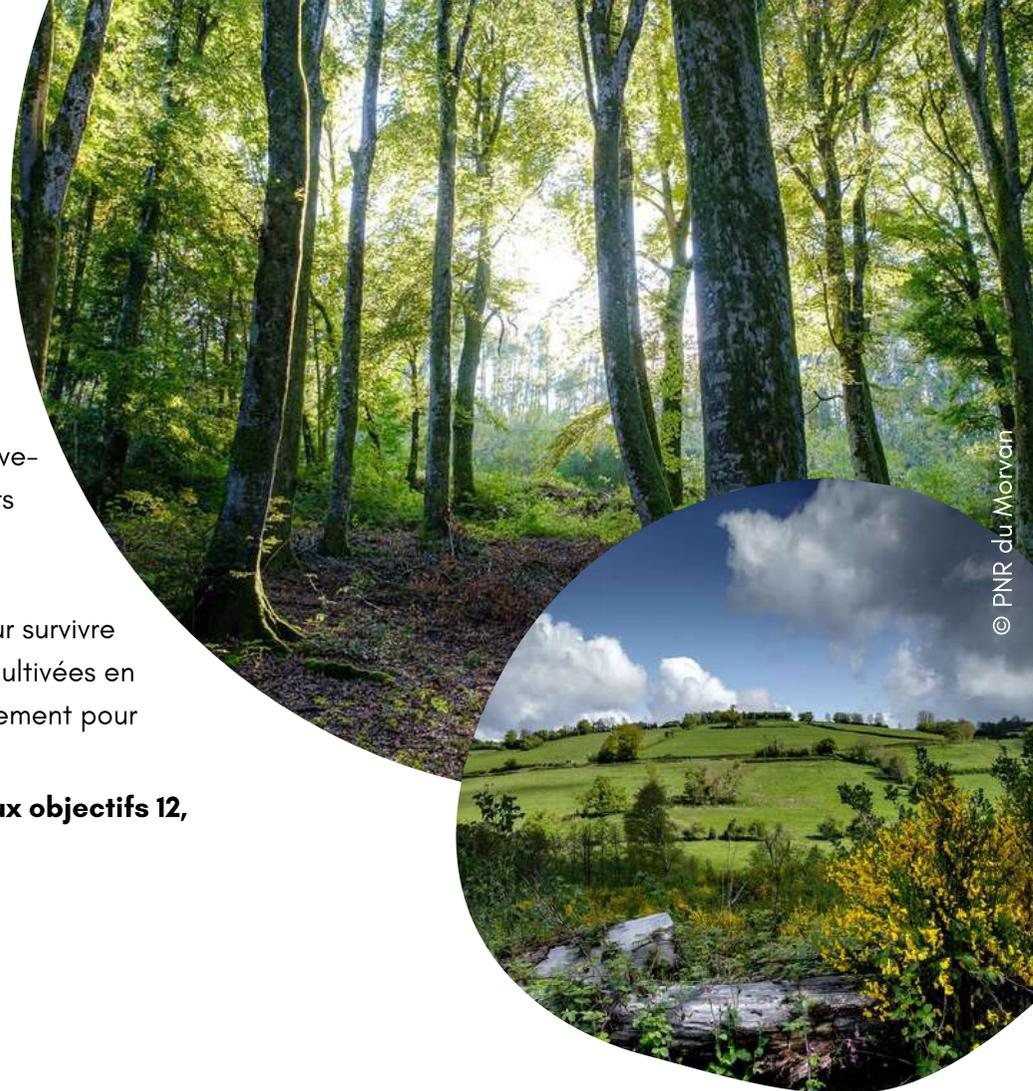


UN SITE D'EXCEPTION AU CŒUR DU MORVAN....

Le parc naturel régional du Morvan est un grand massif forestier de plus de 290 000 hectares de forêts. Ces dernières abritent des espèces menacées comme le rare pic noir, l'aigle botté ou encore de discrètes chauve-souris, des petits mammifères (martre des pins, écureuil roux), et des habitats favorables aux petites chouettes de montagne (chouette de Tengmalm, chevêchette)

Ces espèces ont un point commun : elles ont besoin de forêts naturelles pour survivre et se développer. La meilleure façon de les protéger ? Restaurer les forêts cultivées en forêts naturelles, et laisser certaines parties de la forêt évoluer et vieillir librement pour retrouver des forêts sauvages accueillantes.

Ce projet de restauration des forêts sauvages du Morvan contribue aux objectifs 12, 13 et 15 pour le développement durable.



LES ENJEUX DU PROJET

Ce projet innovant est une **action pilote nationale de mise en œuvre de la procédure Services écosystémiques** développée par FSC® pour que les gestionnaires forestiers certifiés puissent bénéficier de paiements pour les services fournis par les forêts qu'ils gèrent.

Il s'agit sur le Mont Beuvray de :

1. Restaurer un massif emblématique ;
2. Recréer un réseau de forêts sauvages à long terme ;
3. Suivre l'évolution des espèces bénéficiant de ce réseau.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Près de **135 ha de forêt seront restaurés sur le long terme**, dans une forêt de 960 ha. Près de 50 ha seront par ailleurs laissés à l'état sauvage, et **4 000 arbres conservés pour la biodiversité**.

Ce réseau de forêts sauvages contribuera à la **préservation d'une multitude d'espèces à haute valeur de conservation**, parmi lesquelles 6 espèces d'oiseaux (chouette chevêchette et de Tengmalm, pics noir et épeiche, aigle botté, martin-pêcheur), 3 espèces de chauves-souris (petit rhinolophe, murin de Bechstein, barbastelle), le chat forestier la musaraigne aquatique ou encore la rare écrevisse à pattes blanches.

ILS SOUTIENNENT LE PROJET

Ce projet est piloté avec le soutien d'acteurs fiables et reconnus : Bibracte, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel régional du Morvan, FSC France, le Groupement pour une gestion responsable des forêts bourguignonnes, avec la participation de WWF France à titre d'observateur.



BIBRACTE



LES ACTIONS QUI SERONT MISES EN PLACE

- 1** Des mesures pour remplacer progressivement les conifères introduits par le passé par des arbres locaux
- 2** Un réseau de forêts sauvages sera ainsi reconstitué, particulièrement le long des cours d'eau
- 3** Des arbres pourront être plantés pour accélérer cette reconstitution des forêts sauvages
- 4** Un suivi de ces forêts sera réalisé afin d'évaluer les bénéfices pour la biodiversité à haute valeur de conservation

COMMENT M'ENGAGER DANS CE PROJET ?

Pour financer une parcelle de forêt et assurer son suivi écologique, je contacte les partenaires du projet :

- **Bruno Moreau**, Représentant de Bibracte :
b.moreau@bibracte.fr



QUELS BÉNÉFICES POUR MON ENTREPRISE ?

Les services fournis par la forêt soutiennent notre économie et notre société. Que vous soyez un **acteur privé ou public**, vous pouvez contribuer à la protection et à la restauration des services écosystémiques tout en renforçant votre politique RSE.

1 Choix du projet

Vous participez à un **projet de préservation et/ou de conservation de forêts gérées durablement**, et soutenez la certification FSC, la seule considérée comme **robuste et crédible** par les grandes ONG environnementales.

Vous pouvez également **choisir le ou les services que vous souhaitez préserver**, selon le type d'impact qui correspond à vos engagements d'entreprise ou à vos clients : conservation de la faune et de la flore, préservation de l'eau, séquestration du carbone...

2 Crédibilité

Les projets de préservation ou de conservation des services fournis par une forêt doivent apporter certaines garanties pour être durables et crédibles.

En exigeant que ces projets soient mis en place dans une forêt certifiée FSC, vous profitez d'un suivi avec des mesures quantifiables, contrôlé par des organismes certificateurs indépendants. Les bénéfices du projet pourront ainsi être **valorisés dans vos reportings extra-financiers et venir renforcer votre politique RSE**.

Votre projet pourra également répondre à certains **Objectifs Développement Durable (ODD) de l'ONU**.

3 Transparence

Vous privilégiez un projet dont la transparence assurée par la publication des **documents de certification des services écosystémiques** sur la base de données info.fsc.org.

4 Communication

En utilisant la mention « services écosystémiques » et en communiquant sur votre engagement auprès de vos fournisseurs, clients, ou grand public, vous contribuez à délivrer des **messages environnementaux impactants**, et permettez une **meilleure compréhension de la certification FSC**.

Cet investissement permet d'avoir une **communication documentée et quantifiée** sur les bénéfices du projet soutenu. Les données chiffrées contrôlées permettront d'illustrer la valeur de l'investissement, ainsi que le travail réalisé par le gestionnaire forestier pour préserver les services fournis par les forêts.

FSC France peut conseiller les entreprises certifiées ou détentrices d'une licence promotionnelle sur les éléments de langage appropriés. Les entreprises non certifiées souhaitant s'engager dans cette procédure et communiquer sur leur projet devront obtenir une licence promotionnelle FSC.

Contactez-nous pour en savoir plus !



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la Procédure Services Ecosystémiques, visitez nos pages dédiées :

- Sur le site internet de FSC France [ONGLET LA FORÊT / SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES](#)
- Sur le site internet de FSC International [ONGLET VALUE / ECOSYSTEM SERVICES](#)

L'équipe de FSC France se tient à votre disposition pour toute demande sur la démarche et pour vous accompagner dans la mise en place d'un projet.

CONTACT

Magali Rossi – Chargée de mission forêt et services écosystémiques

✉ m.rossi@fr.fsc.org

Maya Bentz – Responsable communication et développement

✉ m.bentz@fr.fsc.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

